



Note d'information de Santé des enfants Canada sur le projet de loi S-212: Une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes

Aperçu

Partout au Canada, les enfants et les jeunes font face à des défis de santé et de bien-être de plus en plus complexes, dans des systèmes qui demeurent sous-financés, fragmentés et difficiles à naviguer. Parmi les quelque 8 millions d'enfants au Canada, [un sur quatre](#) vit avec une maladie chronique, [un sur cinq](#) éprouve des problèmes de santé mentale et [près de 100 000](#) présentent une complexité médicale nécessitant des soins coordonnés entre plusieurs systèmes.

Parallèlement, de nombreux enfants et jeunes sont confrontés à des obstacles liés à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à un accès inégal aux services. Trop souvent, leurs perspectives et leurs résultats dépendent de leur lieu de résidence, de leur identité ou des moyens financiers de leur famille.

Bien que le Canada soit l'un des pays les plus riches au monde, il se classe régulièrement dans [le tiers inférieur](#) des pays comparables pour plusieurs indicateurs de bien-être des enfants et ne dispose toujours pas d'un cadre national cohérent permettant d'harmoniser les efforts entre les secteurs et les administrations.

Même si plusieurs services destinés aux enfants et aux jeunes relèvent des provinces et des territoires, le gouvernement fédéral joue un rôle important de coordination entre les administrations. Il peut établir des cibles nationales et des résultats attendus, tout en utilisant son pouvoir de dépenser pour soutenir l'atteinte de ces objectifs.

[Le projet de loi S-212, Loi concernant une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada](#), représente une occasion de combler ces lacunes grâce à une approche nationale coordonnée, législative et axée sur les résultats afin d'améliorer concrètement la vie des enfants et des jeunes.

Ce que ferait le projet loi S-212

Le projet de loi S-212 obligerait le gouvernement fédéral à élaborer une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes qui :

- établit des priorités nationales et des résultats mesurables;
- favorise la coordination entre les ministères fédéraux et les différentes administrations;

- harmonise les politiques, les programmes et les investissements touchant les enfants et les jeunes;
- renforce la reddition de comptes grâce à des mécanismes de suivi et d'évaluation;
- soutient la collaboration avec les provinces, les territoires, les partenaires autochtones et la société civile.

Contexte actuel : pourquoi cela est important

Parmi les principaux enjeux touchant les enfants et les jeunes au Canada :

- **Complexité croissante des besoins** : augmentation des maladies chroniques, des problèmes de santé mentale et des situations de complexité médicale;
- **Systèmes fragmentés** : les familles doivent composer avec des services de santé, d'éducation et sociaux qui fonctionnent souvent en silo;
- **Lacunes en matière d'accès** : environ un enfant ou un jeune sur dix n'a pas accès à un fournisseur de soins primaires;
- **Inégalités persistantes** : les résultats varient considérablement selon le revenu, la région et l'identité;
- **Capacité limitée des systèmes** : longues listes d'attente et coordination insuffisante entre les secteurs.

Ensemble, ces défis démontrent la nécessité d'une approche nationale plus coordonnée et stratégique.

Exemples internationaux

Plusieurs pays comparables ont mis en œuvre des stratégies nationales pour les enfants afin d'améliorer les résultats et la coordination des services :

- **Nouvelle-Zélande** – [Child and Youth Wellbeing Strategy](#)
- **Irlande** – [Better Outcomes, Brighter Futures](#)
- **Finlande** – [National Child Strategy](#)
- **Écosse** – [Getting It Right for Every Child \(GIRFEC\)](#)

Ces stratégies reposent généralement sur des éléments communs :

- des cibles et des résultats clairement définis;
- une coordination à l'échelle gouvernementale;
- des mécanismes de reddition de comptes;
- un meilleur alignement entre les politiques et le financement;
- une forte emphase sur l'équité.

Contexte législatif et historique

L'idée d'une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada ne date pas d'hier. Depuis plusieurs années, des chercheurs, des organisations de la société civile et des décideurs réclament une approche nationale coordonnée.

En 2015, la plateforme électorale du Parti libéral comprenait [un engagement](#) visant la création d'un Bureau du commissaire aux enfants, mais celui-ci n'a finalement pas vu le jour.

Parmi les initiatives législatives récentes :

- **2012** – Dépôt du projet de loi C-420 (41-1) par le député Marc Garneau (Lib.)
- **2015** – Dépôt du projet de loi C-701 (41-2) par le député Irwin Cotler (Lib.)
- **2019** – Dépôt du projet de loi C-441 (42-1) par la députée Anne Minh-Thu Quach (NPD)
- **2019** – Dépôt du projet de loi C-451 (42-1) par la députée K. Kellie Leitch (Cons.)
- **2020** – Dépôt du projet de loi S-217 (43-1) par la sénatrice Rosemary Moodie
- **2020** – Dépôt du projet de loi S-210 (43-2) par la sénatrice Rosemary Moodie
- **2024** – Dépôt du projet de loi S-282 (44-1) par la sénatrice Rosemary Moodie
- **2025** – Dépôt du projet de loi S-212 (45-1) par la sénatrice Rosemary Moodie
 - Adopté à l'unanimité au Sénat et actuellement à l'étude à la Chambre des communes. La deuxième lecture est prévue pour septembre 2026.

Conclusion

L'approche actuelle du Canada à l'égard des enfants et des jeunes demeure fragmentée et limitée par des lacunes en matière de coordination, de capacité et de reddition de comptes.

Le projet de loi S-212 offre une occasion structurée et législative de répondre à ces défis. En établissant une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes, il permettrait de mieux harmoniser les efforts entre les gouvernements et les secteurs, de renforcer progressivement la capacité des systèmes et de soutenir des améliorations mesurables des résultats pour les enfants et les jeunes.

L'adoption unanime du projet de loi au Sénat témoigne d'une reconnaissance largement partagée de la nécessité d'une action nationale coordonnée afin d'améliorer la santé et le bien-être des enfants et des jeunes au Canada.